

Avis de constitution

SOCIETE « PRIMAI CI » en abrégé « PRIMAI »

Siège Abidjan Koumassi Nord-Est – Ilot 20 – Lot 592
– primai.ci25@gmail.com – 01 BP 11398 ABJ 01 – Tél : 05
00 74 54 59., Lot 592, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIMAI CI » en abrégé « PRIMAI »

Objet : - Toutes activités liées aux bâtiments et travaux publics,(BTP), le trading, matériaux de construction et leurs importations, aux fournitures de bureau, matériels et accessoires informatiques, matériels et équipements sportifs, de loisirs, entretien de locaux, aménagements et réhabilitations des centres de loisirs et aires de jeux sportives, produits tropicaux, imprimerie, transfert d'argent via réseaux mobiles, point d'abonnement aux chaînes satellitaires, exploitation de buvette, restauration, diverses prestations de services, Génie-Civil, ponts et chaussées, forage, machine de pompage, générateur, assainissement, location et réparation d'engins des BTP, location de véhicules de tout genre, construction des infrastructures routières et assimilés , emmagasinage, échange, constructions des logements sociaux et assimilés, négoce, location et entretien d'équipement, vente d'équipement et accessoires, transport en commun ou privé des personnes et des biens, transactions portuaires, escorte, convoyage de marchandises en transit et objets non prohibés, transfert d'argent via réseaux mobiles (Orange money, Mtn mobile money et Moov money etc), western Union, ria Money gram, wave, agence de voyage, change manuel de devises, billetterie Import-export de textiles, de friperie, de produits alimentaires, quincaillerie, véhicules automobiles, Produits agricoles et vivriers, intrants agricoles, élevage, agriculture, commerce général ;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Nord-Est – Ilot 20 – Lot 592 – primai.ci25@gmail.com – 01 BP 11398 ABJ 01 – Tél : 05 00 74 54 59., Lot 592, Ilot 20

Dirigeant(s) M AIGBA MEDESSE SIEGFRIED FRUCTUEUX PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04715 du 22/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58297/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

